CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX
VILLE DE BAIE-SAINT-PAUL

ORDRE DU JOUR
Séance extraordinaire
JEUDI le 21 septembre 2023 À 18 H
AU 15, RUE FORGET À BAIE-SAINT-PAUL
(SALLE DU CONSEIL)

Avis vous est par les présentes donné, par le soussigné, greffier, de la susdite municipalité, qu'une séance extraordinaire se tiendra le **JEUDI le 21 septembre 2023** à compter de 18h à l'endroit désigné, soit au 15, rue Forget à Baie-Saint-Paul (salle du Conseil).

Les sujets traités seront alors les suivants, à savoir :

A- OUVERTURE DE LA SÉANCE

B- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C- LECTURE OU DÉPÔT DES MINUTES

D- RÈGLEMENT

E- RÉSOLUTIONS

ADMINISTRATION ET LÉGISLATION
1. Habitations de la Lumière – Programme d'habitation abordable Québec (PHAQ)

SÉCURITÉ PUBLIQUE
VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
LOISIRS, PARCS ET CULTURE

F- AFFAIRES NOUVELLES – DÉLÉGATIONS

G- PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

H- QUESTIONS DU PUBLIC

I- LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

DONNÉ EN LA VILLE DE BAIE-SAINT-PAUL, CE 20eme JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DE L'ANNÉE 2023.

Emilien Bouchard
Greffier